

Le DAEU : Étude d'un dispositif en région Nantaise (Résumé)

L'établissement du baccalauréat en norme, imaginé et plébiscité par certaines élites dans les années 1960, s'impose comme perspective dans les années 1970-1980 et devient un objectif concret à partir de 1989 avec la politique des « 80 % au baccalauréat ». De 1985 à 1995, le taux d'accès au baccalauréat d'une génération est passé de 32 % à 62 %. La création en 1994 du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU), qui vise principalement un public de jeunes ayant interrompu leur scolarité dans le secondaire, participe de la même logique. Alors que l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU) permettait uniquement l'accès à l'université, le DAEU, qui lui succède, est un diplôme de niveau IV, donc juridiquement équivalent au baccalauréat. Ainsi, les conséquences de la politique des « 80 % au bac » sur le marché de l'emploi semblent avoir rendu nécessaire la mise en place d'un dispositif ouvrant des droits similaires à ceux du baccalauréat. Les statistiques produites par le ministère de l'Éducation Nationale montrent d'ailleurs que ce diplôme a trouvé son public, avec un doublement du nombre d'inscrits au DAEU depuis sa création. L'histoire du DAEU et son évolution en termes d'effectifs suffisent à convaincre que des recherches sur ce dispositif, très peu étudié, ont toutes leur place dans le champ de la sociologie de l'éducation, et notamment dans les débats sur l'allongement de la scolarité.

Le fil conducteur de cette enquête est de comprendre les raisons de ce retour sur les bancs de l'école, la manière dont il s'organise et se vit, mais aussi la façon dont les stagiaires perçoivent leur formation.

Avant de répondre à ces interrogations, il est essentiel d'en savoir davantage sur les caractéristiques sociodémographiques des prétendants au DAEU, à partir des informations produites par le service DAEU de Nantes, complétées par des entretiens. Les stagiaires inscrits à Nantes sont plutôt issus des classes populaires et, pour la plupart, ont auparavant suivi une filière professionnelle (pour la majorité des stagiaires, BEP et CAP sont le dernier diplôme obtenu). Mais ces diplômes ne sont plus suffisants pour accéder à l'emploi, notamment lorsqu'il s'agit des plus jeunes, et le DAEU apparaît alors comme un recours. En 2009, 66 % des inscrits à Nantes ont moins de 30 ans et 43 % ont moins de 25 ans. Quinze ans auparavant, cette dernière catégorie ne représentait que 30 %. Enfin, pour clore cette présentation des principales caractéristiques sociodémographiques, il convient de mentionner l'augmentation des hommes inscrits dans cette formation (33 % en 1996 contre 49 % en 2009). Cette nouvelle répartition homme/femme conduit à penser que le niveau baccalauréat tend à se généraliser en termes d'accès à l'emploi, pour les hommes comme pour les femmes.

Quant à comprendre les raisons d'un retour sur les bancs de l'école, il semble après enquête que l'inscription à la formation au DAEU émane à la fois d'une aspiration à la culture et d'un désir d'ascension sociale dont ce public a été privé par l'interruption précoce des études et/ou par la relégation dans l'enseignement technique ou professionnel. Mais cette reprise d'études découle également d'une nécessité dont les stagiaires ont pris conscience au regard de leur parcours professionnel. La formation au DAEU prend en compte ces deux dimensions. La culture générale est appréhendée comme le moyen de mieux comprendre la société, d'accéder à l'emploi et, bien sûr, d'obtenir le diplôme. L'utilitarisme de la formation est clairement affiché et les apprentissages ne sont jamais déconnectés de leurs objectifs. En cela, la formation semble répondre aux préoccupations de ces stagiaires à la recherche de ce que l'on pourrait appeler une « pédagogie du concret ». Les stagiaires perçoivent leur formation comme originale et captivante, mais cet intérêt initial est assez rapidement limité par « l'effet classe » : le chahut n'est pas exclu dans ces cours destinés à un public d'adultes. Enfin, si la majorité des stagiaires rencontrés ont intégré la formation avec l'objectif d'obtenir le diplôme nécessaire à la réalisation de leur projet professionnel, l'initiation à de nouvelles matières et/ou l'approfondissement de certains domaines explorés de manière autodidacte, semblent avoir ouvert de nouvelles perspectives chez eux.

Au terme de l'enquête, deux paradoxes se dégagent. Premièrement, si les institutions chargées de la formation et de l'emploi (ex: missions locales, Pôle Emploi) n'incitent pas particulièrement à l'inscription au DAEU, les prétendants à ce diplôme font une analyse très différente des potentialités offertes par ce titre. Deuxièmement, si la formation au DAEU est présentée comme professionnalisante, les projets de poursuite d'études, du moins concernant les personnes interrogées au cours de cette enquête, sont fréquents. Aussi, outre l'apport d'éléments de réponses aux questions posées au départ, cette recherche ouvre de nouvelles pistes de réflexion.